

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 16 juillet 2024

Nombre de membres : - Afférents : 11 - Présents : 8 - Qui ont pris part au vote : 10
Vote : A l'unanimité : - Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 18 / 07 / 2024

Et publication et notification du : 18 / 07 / 2024

L'an 2024, le 16 juillet 2024 à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame FERNANDES Violette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/07/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/07/2024.

Présents : Mesdames Violette FERNANDES Maire, Vinciane HOLLIER, Messieurs Nicolas MILLET, Guy LACOUDRE, Nicolas ANCLIN, Paul DELUGE, Michel VACHERON, Bernard CHIVAILLE

Excusé(s) avant donné procuration : Jean-Claude LEBAS à Violette FERNANDES, Alain PLANCHON à Nicolas MILLET

Absents : Ingrid YENK

A été nommé(e) secrétaire : Nicolas MILLET

**2024_0019 DELIBERATION POUR LA NOMINATION DES
NOUVEAUX MEMBRES SUR LES COMMISSIONS DE LA CDC DU
PAYS DE NERONDES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de la communauté de commune du Pays de Nérondes,

Considérant les démissions de Jean-Pierre BERGER et de Sandra TORASSO du Conseil Municipal le 23 mars 2024,

Vu le renouvellement des membres du conseil municipal issu de l'élections du 23 juin 2024

Considérant que le conseil municipal doit élire de nouveaux délégués pour remplacer les conseillers démissionnaires, au sein des commissions suivantes de la CCPN :

CLECT ; OM/SPANC ; DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, NUMERIQUE, TOURISTIQUE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ; CULTURE ET COMMUNICATION

Considérant les candidatures de : Bernard CHIVAILLE, Michel VACHERON, Nicolas ANCLIN, Guy LACOUDRE

- Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal accepte les candidatures de Bernard CHIVAILLE, Michel VACHERON, Nicolas ANCLIN et Guy LACOUDRE et nomme pour représenter la commune de Mornay-Berry au sein des commissions de la CCPN :
 - ✓ CLECT : Michel VACHERON en tant que suppléant (titulaire Nicolas ANCLIN)
 - ✓ OM/SPANC : Nicolas ANCLIN
 - ✓ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, NUMERIQUE, TOURISTIQUE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Bernard CHIVAILLE
 - ✓ CULTURE ET COMMUNICATION : Guy LACOUDRE
- Mandate Madame le Maire pour établir et signer tout document relatif à cette délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801543-20240719-2024_0019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/07/2024

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme :

En mairie, le 16/07/ 2024
Le Maire,
Violette FERNANDES



Le secrétaire de séance,
Nicolas MILLET